A la rencontre des tribus des Orissa

Jours: 14

Prix: 1470 EUR
Vol international non inclus

Confort: ★★★★★

Difficulté: ★★★☆☆

Culture

La vigueur des traditions tribales en Orissa (Odisha) atteste de l'ancienneté de cet état de l'Inde encore peu connu. De nombreuses tribus vivent isolées dans les collines, au milieu d'une forêt dense. L'accès à leurs villages longtemps difficile, voire impossible, s'améliore. Leurs mode de vie, profondément enraciné dans des traditions séculaires, attire non seulement anthropologues et sociologues mais aussi un nombre grandissant de touristes en quête d'exotisme ou de mysticisme. Au cours de ce voyage nous allons à la rencontre fascinante de l'Orissa (Odisha), terre de mythes et de légendes, exotique et inexplorée.

Le voyage démarre avec la visite de Kolkata suivi par celle de Bubaneshwar, la ville des temples (à son apogée, on en comptait plus de 1000 !). La première partie de l'itinéraire vous donne l'occasion d'aller à la rencontre des nombreuses tribus de l'Orissa (Odisha). On en dénombre 62 représentants 24% de la population totale de l'état. Leur économie, basée sur la collecte de nourriture, la chasse et la pêche les lie à la forêt. Les Kutia Kondhs, les Dongria Khonds et les Bondas forment le groupe de tribus les plus archaïques. Le jour de marché hebdomadaire, hommes et femmes descendent de leurs villages pour vendre ou troquer fruits et bétail. Ces marchés constituent un temps fort de votre voyage. Les Bondas vivent reclus dans leurs collines. La visite au marché permet de les rencontrer. Notre programme doit impérativement coincer avec les jours hebdomadaires de marché. Mais l'Orissa compte aussi des temples spectaculaires : celui de Jagannath à Puri et le temple du soleil à Konak n'ont rien à envier à ceux de Khajuraho. La fin du voyage nous conduit à Kolkata, la « cité de la joie » à l'histoire longue et tumultueuse. Aujourd'hui au lieu culturel de l'Inde. Omniprésents, les beaux-arts, la musique, la danse et le théâtre s'expriment au quotidien.

Remarque: L'itinéraire doit respecter impérativement les jours de marché indiqués dans le texte. Les dates des vols internationaux (arrivée et départ) doivent être calculées en conséquence.

POINTS FORTS

- Visite de Kolkata et attractions locales
- Bhubaneshwar, la «Cité du Temple de l'Est»
- Le style de vie des tribus et leurs fascinants bazars hebdomadaires
- Taptapani - une source d'eau chaude
- Les temples de Jagannath du 12ème siècle à Puri
- Temple en forme de char Konark Sun - un site du patrimoine mondial de l'UNESCO

Jour 1. Jeudi : Arrivée à Kolkata

Kolkata

- Arrivée à l'aéroport international Kolkata. Après un accueil traditionnel 'Swagat', nous sommes transférés à notre hôtel pour le check-in. Située sur la rive est de la rivière Hooghly (défluent du Gange), Kolkata est le principal centre commercial, culturel et éducatif de l'est indien. Elle compte aussi les plus anciennes installations portuaires qui constituent, aujourd'hui, le plus grand port indien.

Hébergement | The Lindsay

Jour 2. Vendredi : Vol pour Bhubaneshwar et visite

Kolkata
380km - 1h
Bhubaneshwar

- Transfert à l'aéroport domestique et vol pour Bhubaneshwar, **capitale de l'état d'Odisha**.
- La ville, surnommée « ville-temple de l'Est » possède d'innombrables merveilles. Après l'enregistrement à l'hôtel, début de la visite. A tout seigneur, tout honneur : **le temple de Lingaraja**, dédié à Shiva et Vishnou et le plus ancien de la ville, ouvre le bal. Son architecture typique des temples de l'Odisha, présente une belle introduction au voyage. **Les temples de Bindu Sarova et Kedareshwar** complètent nos connaissances.

Petit déjeuner	The Lindsay
Hébergement	The Crown

Jour 3. Samedi : Excursions à Lalitgari - Khandagari - Udayagiri

Bhubaneshwar

- Ces trois sites bouddhistes majeurs, constituent le « triangle de diamant ». A peu de distance les uns les autres, chacun a sa particularité. **Lalitgari** témoigne de la vie d'autrefois où vous pouvez admirer de curieuses sculptures dont un squelette de bouddha ! **Khandagari et Udayagiri** offrent des grottes taillées dans le roc abritant temples et inscriptions religieuses. Retour en soirée à Bhubaneshwar. Nuit à l'hôtel

Petit déjeuner	The Crown
Hébergement	The Crown

Jour 4. Dimanche : Bhubaneshwar - Gopalpur

Bhubaneshwar
170km - 3h
Gopalpur

- Nous quittons la capitale pour rejoindre le littoral de la baie du Bengale. La ville tire sa réputation de son immense et magnifique plage de sable blond, mais aussi de son temple dédié au dieu Krishna (le dieu de l'amour). Contrairement à de nombreux dieux indiens, Krishna est un personnage historique ayant vécu au Gujarat, 900 ans avant JC, bien avant bouddha. Séducteur aux mille maîtresses, il est souvent représenté jouant de la flûte. Après-midi, détente à la plage. Nuit à l'hôtel.

Petit déjeuner	The Crown
Hébergement	OTDC Panthanivas (Gopalpur)

Jour 5. Lundi : Gopalpur - Rayagada - marché tribal

Gopalpur
260km - 6h
Rayagada

- Départ pour Rayagada, important point de rencontre des tribus locales. Le soir, se tient le marché de la tribu des Kutia Kondh, point d'orgue de notre journée. Dans la journée, nous croisons des membres d'autres tribus. Costumes traditionnels, bijoux et ornements divers permettent de les identifier dans la population. Sur la route, nous visitons également le **village tribal de Langia Soura**. Notre guide s'avère précieux pour comprendre le mode de vie et les différences entre les tribus. En soirée, nous assistons au marché tribal. Le troc est encore pratiqué largement, les tribus ayant peu accès aux moyens financiers. Nuit à l'hôtel.

Petit déjeuner	OTDC Panthanivas (Gopalpur)
Hébergement	Hotel Sai International

Jour 6. Mardi : Rayagada

Rayagada

- Réveil dans l'ambiance sereine de la bourgade de Rayagada. Départ pour le site de **Minajhola**. Un beau temple dédié à Shiva attire de nombreux visiteurs. De Minajhola, nous nous rendons à **Padmapur**, beau village tribal dont le temple de Manikeshwar Shiv est le fleuron. Rencontre avec les tribus local dont notre guide peut commenter le mode de vie archaïque.

Petit déjeuner	Hotel Sai International
Hébergement	Hotel Sai International

Jour 7. Mercredi : Rayagada - Jeypore

Rayagada
140km - 4h
Jeypore

- Dans la matinée, route pour le site de Jeypore. Des lacs aux eaux limpides, enchâssés entre les collines verdoyantes forment un agréable panorama. Enregistrement à l'hôtel. **Visite des temples de Nilakantheswara (bouddhiste) et de Kali (hindouiste)**. Visite optionnelle, à votre charge, du fort de Jeypore.

Petit déjeuner	Hotel Sai International
Hébergement	Hotel Hello

Jour 8. Jeudi : Jeypore - Onukudelli - marché tribal

Jeypore

- **Le vlllage isolé d'Onukudelli**, réputé pour la beauté du site et ses nombreux villages tribaux constitue un point fort du voyage. D'autres villageois, hors castes, vivent également dans cette région. Au cœur de collines couvertes de forêts luxuriantes, dans un environnement paisible à la flore et la faune riche et variée, se nichent les villages tribaux. Nous aurons la chance d'assister à différents **marchés où se malent trois ethnies : Bonda, Gadaba et Didayee**. Retour à notre hôtel à Jeypore.

Petit déjeuner	Hotel Hello
Hébergement	Hotel Hello

Jour 9. Vendredi : Jeypore - Taptapani

Jeypore
300km - 7h 20m
Taptapani

- Aujourd'hui retour dans les plaines en parcourant des routes de montagne. Quelques haltes permettent de visiter d'autres communautés tribales. Enregistrement à l'hôtel et fin de journée libre.

Petit déjeuner	Hotel Hello
Hébergement	OTDC Panthaniwas (Taptapani)

Jour 10. Samedi : Taptapani - Lac de Chilka - Puri

Taptapani
260km - 6h 40m
Puri

- Nous profitons des **sources chaudes de Taptapani** avant de prendre la route pour **Puri**. D'autres villages égayent notre parcours. Site hivernal réputé pour les oiseaux migrateurs, le vaste lagon qui constitue le **lac de Chilka**, offre un spectacle de toute beauté. Nous arrivons à Puri, ville sainte attirant de nombreux pèlerins. Puri compte de nombreux temples, des plages somptueuses, des spectacles de danse et de nombreuses boutiques attractives.

Petit déjeuner	OTDC Panthaniwas (Taptapani)
Hébergement	Hotel Shree Hari

Jour 11. Dimanche : Puri - excursion à Kornak

Puri

- Le matin nous visitons le fameux **temple de Jagannath** à Puri. C'est l'un des quatre lieux célèbres de pèlerinage pour les hindouistes. Les sculptures remarquables qui couvrent le temple sont réputées être l'œuvre du dieu des artisans, Vishvakarma. Construit au XII° siècle, le temple est aussi connu pour son festival annuel de Rath Yatra (festival des chariots). L'après-midi, visite du **temple du soleil**, bâti par le roi Langula Narsimha Deva à l'apogée de l'art de l'Odissa. Remarquable pièce architecturale aux sculptures délicates, elle constitue une ode à la beauté de la pierre. Retour à Puri en fin de journée pour profiter de la plage.
  Note : les non-hindus ne sont pas autorisés à pénétrer à l'intérieur du sanctuaire de Jagannath.

Petit déjeuner	Hotel Shree Hari
Hébergement	Hotel Shree Hari

Jour 12. Lundi : Puri - Bhubaneshwar

Puri
70km - 1h 30m
Bhubaneshwar

- Matinée libre pour profiter de la plage. L'après-midi, route pour Bhubaneswar. Fin de journée libre pour explorer la ville à votre rythme.

Petit déjeuner	Hotel Shree Hari
Hébergement	The Crown

Jour 13. Mardi : Vol pour Kolkota

Bhubaneshwar
380km - 1h
Kolkata

- Aujourd'hui, nous serons transférés à l'aéroport de Bhubaneswar pour embarquer dans le vol vers Kolkata. À notre arrivée à **Kolkata**, un responsable nous reçoit et supervise le transfert à l'hôtel.

Petit déjeuner	The Crown
Hébergement	The Lindsay

Jour 14. Mercredi : Visite de la ville et départ de Kolkata

Kolkata

- Aujourd'hui, visite de l'imposant **mémorial Victoria** (Fermé le lundi et fêtes nationales), la bâtiment le plus célèbre de Kolkata, construit en marbre blanc dans le plus pur style colonial. On peut y admirer quelques très belles et rares antiquités. Nous nous rendons ensuite au **temple dédié à la déesse Kali**, sur les rives de la rivière Hooghly.
- Départ pour l'aéroport international de Kolkata et envol pour votre Pays.

Petit déjeuner | The Lindsay

Carte itinéraire

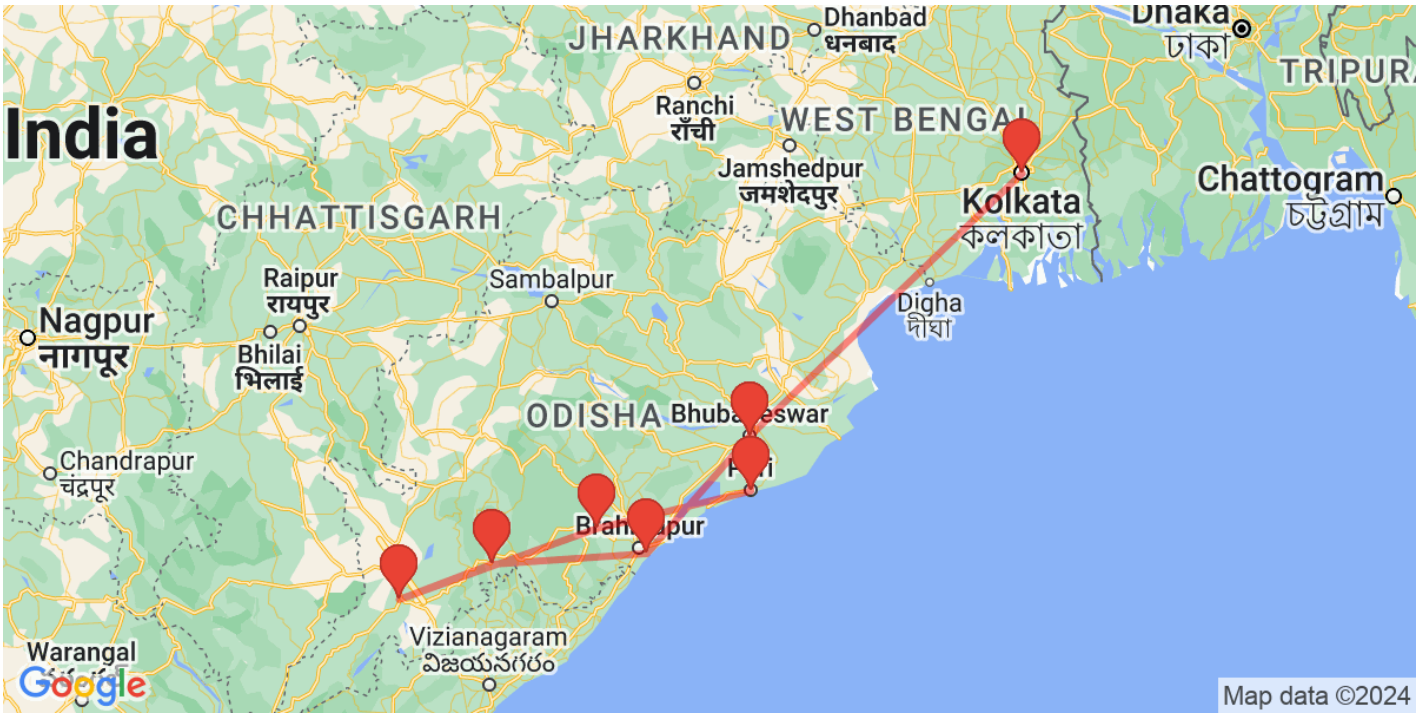

Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2	3-3	4-5	6-8
2320 EUR	2035 EUR	1680 EUR	1470 EUR

Vous pouvez privatiser ce voyage aux dates de votre choix, pour vous et vos compagnons de voyage uniquement. Pour un voyage privé, le tarif dépend alors du nombre de participants conformément à la grille tarifaire ci-dessous.

Bien sûr dans le cadre d'un voyage privatif, ce programme pourra vous servir uniquement de base de réflexion et en fonction de vos commentaires nous vous proposerons un voyage sur mesure.

Inclus

- L’hébergement pour 13 nuits dans les hôtels mentionnés ou similaire dans la chambre double avec petit-déjeuner
- Tous les transports terrestres prévus au programme en véhicule privé avec air conditionné, avec chauffeur parlant anglais
- Les entrées dans les monuments mentionnées dans le programme
- L'accompagnateur francophone tout au long du votre séjour (Applicable s'il y a un minimum de 06 personnes)
- Guide Tribal Anglophone du Jour 5 au Jour 9
- Taxes gouvernementales
- Remarque: Le guide tribal est obligatoire pour la région tribale. Même si vous êtes accompagné par un guide professionnel.

Non inclus

- Vols internationaux
- Vols intérieurs: (Kolkata - Bhubaneshwar et Bhubaneshwar - Kolkata)
- Assurance voyage
- Le forfait du voyage indiqué ci-dessus n'est pas valable pendant la période: Du 20 décembre 2019 au 10 janvier 2020 , Il y a aura un supplément pour le Noel et le Nouvel ans pendant cette période.
- Les frais du visa indien
- Déjeuner et Dîner pendant le voyage
- Les dépenses d’ordre personnel , souvenirs et les boissons
- Les droits d'utilisation d'un appareil photo ou d'une caméra sur les sites touristiques
- L’assurance pour perte de bagages et rapatriement, ainsi que l’assurance frais de secours
- Pourboires pour le chauffeur et autre personnel
- Autres services non inclus dans la colonne « le prix comprend »

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 40% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.
Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.
Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.